



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2010/INPT

Le Directeur de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT) lance, conformément à l'article 20-1 de la Décision n°29/07 du 30 Novembre 2007 du Directeur Général de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) portant règlement des marchés de cette agence, un appel d'offres ouvert, séance publique, et procédera le **Jeudi 26 Août 2010 à 11h00** au siège de l'INPT, sis Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs **aux travaux d'aménagement du centre de formation de l'INPT situé au TECHNOPARK de casablanca**. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane ou téléchargé aux adresses électroniques suivantes www.anrt.ma et/ou www.inpt.ma.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE PAR LES CONCURRENTS SONT :

1- UN DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :

- La déclaration sur l'honneur conformément au modèle joint au Règlement de la consultation.
- L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le soumissionnaire a été imposé (original ou copie certifiée conforme)
- L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le soumissionnaire est en situation régulière envers cet organisme (original ou copie certifiée conforme);
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de l'entreprise appuyée par les statuts de la société et les procès verbaux des assemblées générales conférant les pouvoirs à la personne délégataire (original ou copie certifiée conforme)
- Le récépissé du cautionnement provisoire de chaque lot est fixé à la somme de :
 - Lot n°1: 15 000,00 dhs (Quinze Mille Dirhams).
 - Lot n°2 : 7000,00 dhs (Sept mille dirhams).
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.

2- UN DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

Lot n°1

- Une note technique indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, comportant les indications prévues par l'alinéa 1, § B de l'article n°23 de la décision n°29/07/ANRT précitée.
- Une ou plusieurs attestations de références de prestations similaires relatives à au moins deux des prestations objet de l'article n°1 du présent appel d'offres. Ces attestations doivent être délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment l'objet et le montant de la prestation.

Lot n°2 :

- Une note technique indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, comportant les indications prévues par l'alinéa 1, § B de l'article n°23 de la décision n°29/07/ANRT précitée.
- Une ou plusieurs attestations de références de prestations similaires relatives à au moins deux des prestations objet de l'article n°1 du présent appel d'offres. Ces attestations doivent être délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment l'objet et le montant de la prestation.

L'entrepreneur fournira avec son offre les marques et prospectus techniques du matériel proposé, ainsi que tous documents justifiant la qualité et la fiabilité de son matériel. Les documents techniques, signés et cachetés, **doivent être déposés à l'INPT au plus tard le jour ouvrable précédent la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis fixée ci-dessus.**

N.B : La visite des lieux concernés par les travaux objet du lot n°1 et 2 est fixée au 10 Août 2010 à 11h00 au TECHNOPARK sis à route de Nouaceur, Angle R.S et C.T, Casablanca.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres le C.P.S signé à la dernière page avec la mention manuscrite « Lu et accepté » et paraphé sur toutes les pages, ainsi que le règlement de consultation signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages avec la mention « lu et accepté »;

3-UNE OFFRE FINANCIERE COMPRENANT :

- L'acte d'engagement cité au § 1-a de l'article 26 de la décision n°29/07 conforme au modèle joint au règlement de consultation;
- Le bordereau des prix formant détail estimatif.

Les offres accompagnées des dossiers administratif, technique et financier sont à déposer au Service des Achats de l'INPT contre décharge, soit à adresser sous pli fermé et recommandé à : INPT Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, soit à remettre en mains propres au Président de la Commission d'Ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis à la date et l'heure fixées ci-dessus.

Le Directeur
Général des Postes et
Télécommunications
Signé: CHARIF CHEFCHAOUNI
MUSSEMED ABDELFAH

BOURSA DES RECEPTIONS
Place El Moudjahid
Porte E
Tél: 0522 40.97.96 - Fax: 0522 40.97.97